

Membres présents :

Patrice ROY, Secrétaire général FFC,  
Jacques SABATHIER, Président de la CNCA,  
Catherine GASTOU, Secrétaire de la CNCA,  
Didier SIMON pour l'inter-région Ouest,  
Bernard BOUTIN, délégué BMX,  
Alain KOSZYCZARZ, pour l'inter-région Sud/Ouest,  
Joël MENARD, pour l'inter-région Nord/Est,  
Christian CHARPIGNY, pour l'interrégion Sud/Est,  
Frank FILBIEN, délégué VTT,  
Philippe LAMBERT, responsable chronométrage.  
Assiste également Francine QUICRAY-RENARD, pour l'AFCAM

Ordre du Jour

1. Adoption du PV du 2/04/2011
2. Informations générales internationales et fédérales
3. Formation et examen de Commissaire National Elite ou Arbitre Fédéral (toutes disciplines).
  - Bilan de la présélection du 10 septembre 2011.
  - Mise en place de la Formation
4. Mise en place de journées inter-régions pour les éducateurs et d'arbitres des écoles de vélo pour la présentation et la diffusion du nouveau Guide Ecole de Vélo (Activités et Arbitrage)
5. Mise en place de journées inter-régions sur le perfectionnement des Arbitres, pour le Contrôle et la Direction sportive des épreuves sur route.
6. Coordination avec la FFH pour l'arbitrage du para cyclisme pour 2012.
7. Activités VTT et BMX
8. Ajustement des actions du Plan quadriennal 2009/2013
9. Projet « Un club, un Arbitre » examen des propositions faites et retenues par le CA de la FFC.
10. Réglementer le niveau de responsabilité des Arbitres sur la sécurité et l'assistance médicale des compétitions (voir pour mise en commun avec Commission sécurité).
11. Règlement Fédéral 2011.
12. Divers

**1-Adoption du PV du 2/04/2011**

Le P.V. du 2 avril 2011 est adopté à l'unanimité à une réserve prés. L'email de la Ligue pour l'envoi des états de résultats des courses de classe 1, Hors catégorie et World Tour est le suivant : [aplatel@incpro.fr](mailto:aplatel@incpro.fr) et non pas [aplatel@inpro.fr](mailto:aplatel@inpro.fr)

**2 - Informations générales internationales et fédérales**

**2 - 1 Niveau Fédéral**

Intervention de Patrice Roy au sujet des informations fédérales.

**2-2 Niveau International**

**Formation continue des commissaires internationaux :** comme indiqué dans le dernier PV, les formateurs, Jacques Sabathier, Michel Rivière, Didier Simon, Alain Koszyczarz, Jacky Tarenne et Thierry Nuninger ont participé les 7 et 8 mai 2011 au séminaire UCI de Aigle pour la formation générale des CI sur les aspects relationnels « du savoir être et du savoir faire »

développées à partir de cinq modules du programme de « Formation Multisports des officiels du Québec (FMOQ)».

Les 15 et 16 octobre ainsi que les 12 et 13 novembre deux autres séminaires en langue française auront lieu où des CI sont convoqués.

Stage des 15 et 16 octobre :

. ALIES Joël, BROUQUE Hervé, CHARPIGNY Christian, COUFOURIER Joël, DESCHASEAUX Claude, KOCHER Philippe, LEMBEZAT Christian et ROBICHON Serge.

Stage des 12 et 13 novembre :

. BOTTON Jacky, DUMOULIN Laurent, IDELOT Laurent, MICHAUD Max, PAILLEUX Jacques et REILLE Christelle.

Afin de répondre au questionnement de certains commissaires internationaux **(1)**, Jacques Sabathier a transmis par mail, le 27 août, une information concernant la participation aux frais pour des prochaines formations avec le texte ci-dessous :

« la FFC ne renouvelera pas l'effort de participation aux frais qui a été réalisé exceptionnellement pour la formation expérimentale du mois de mai, le budget de la CNCA ne le permet pas d'une part sans mettre en danger les activités de bases, et d'autre part dans le dernier bureau de Direction (24/08) le texte ci-dessous transmis par Patrice Roy notre secrétaire général vient confirmer les décisions prises :

- Pas de problème de prise en charge au niveau des formateurs **français** de toutes les disciplines (déplacements, hébergement, vacances) pour les sessions de formations ou d'examens FFC.
- Maintien d'une participation fédérale existante depuis de nombreuses années pour les candidat(e)s réussissant un examen d'arbitre international UCI ;
- Aucune indemnité compensatrice de frais ne sera accordée par la FFC pour des arbitres participant à des quelconques séances ou sessions de formation organisées par l'UCI, le public étant composé de membres du corps arbitral percevant tout au long de l'année sportive des vacances au cours de leur mission dans le cadre des désignations internationales et fédérales.

**(1)** suivant l'éloignement géographique certains CI ont des frais de déplacement et de restauration qui peuvent atteindre 500€ et plus.

**Jeux Olympiques et Paralympiques :** information importante pour le corps Arbitral FFC. Serge Robichon est désigné par l'UCI pour les JO de Londres pour les épreuves VTT et Alain Koszyczarz pour les Jeux Paralympiques.

### **3 - Formation et examen de Commissaire National Elite ou Arbitre Fédéral.**

#### **3-1 Bilan de la présélection route,cyclo cross, piste du 10 septembre 2011.**

Les examens de pré-sélection y compris pour les territoires ultra-marins donnent les résultats suivants :

- Martinique : 7 candidats, admis 2, formation et examen assurés par Michel Rivière.
- Guadeloupe : 7 candidats, admis 2, formation et examen assurés par Alain KOSZYCZARZ.
- Guyane : Joël Ménard a assuré une formation. Deux candidates sont venues passer l'examen avec l'inter-région NE ; une candidate admise.
- Inter-région Nord Est : 6 candidats, admis 6, examen assuré par Joël Ménard.
- Inter-région Ouest : 16 candidats, admis 10, examen assuré par Didier Simon et Jérôme Lappartient.
- Inter-région Sud Est : 4 candidats, admis 1, examen assuré par Christian Charpigny.

## Compte Rendu de la de la Commission du Corps Arbitral Samedi 1<sup>er</sup> octobre 2011 – Siège Fédéral

- Inter-région Sud-Ouest : 10 candidats, admis 4, examen assuré par Alain KOSZYCZARZ avec la présence de Jacques Sabathier.

La correction a été réalisée au siège de la FFC à Rosny, le dimanche 11 septembre par Alain Koszyczarz, Joël Ménard, Christian Charpigny, Jérôme Lappartient et Jacques Sabathier. Au total, ce sont 26 candidats admissibles (21 pour la métropole + 5 pour les territoires ultramarins) pour la formation et l'examen de commissaire national élite, du 23 au 30 octobre.

### Remarques :

. Par rapport au respect des quotas par inter-région, la CNCA propose d'admettre deux candidats supplémentaires. Cette décision se motive également par un souci d'assurer un renouvellement d'arbitres dans certains comités déficitaires.

. F. Renard suggère que tous les candidats soient destinataires de leurs résultats pour savoir les domaines dans lesquels ils devront progresser.

### Nota :

Pour le VTT, seulement 3 candidats ont été recensés alors qu'il en faut 10 pour l'UCI pour mettre en place une formation d'arbitre national élite. Par ailleurs, la condition d'avoir le titre de CNE pour se présenter à l'examen de pré-sélection de commissaire international n'est demandée qu'à partir de 2013. Pour ces 2 raisons, la formation et l'examen de CNE sont reportés ; cela permettra d'avoir les formateurs UCI validés et aux candidats de se préparer.

Néanmoins, la CNCA insiste pour que le VTT puisse avoir l'échelon d'arbitre fédéral, par similitude aux autres disciplines. Il s'agirait d'un pallier entre les 2 niveaux. Franck Filbien s'engage à étudier cette question en commission nationale VTT.

Pour le BMX, Bernard BOUTIN plaide pour l'organisation d'une formation de commissaires fédéraux BMX. Il explique qu'il est nécessaire d'assurer une structuration du corps arbitral au niveau national, en raison de l'évolution de cette discipline. Par ailleurs, si on attend la formation dispensée par l'UCI, on peut craindre aussi que cet examen d'arbitre national élite ne fasse appel qu'à peu de candidats français.

Après débat, la CNCA donne son accord pour la mise en place d'une formation d'arbitre fédéral BMX. Bernard BOUTIN est chargé de l'organisation de cette formation (du 23 au 25 ou 26 octobre).

### 3.2 Mise en place de la Formation

La formation est prévue du 23 au 28 octobre avec épreuves écrites + orales, les 29 et 30 octobre. La correction de l'examen écrit sera réalisée le samedi après-midi.

Parmi les 28 candidats admissibles ceux qui auront confirmés, recevront une convocation avec le programme et les renseignements nécessaires pour leur venue.

La formation sera assurée par les formateurs ci dessous :

**Formateurs :** - Route et piste : RIVIERE Michel (pour l'UCI), SIMON Didier, KOSZYCZARZ Alain

- Cyclo cross : SIMON Didier
- Contrôle Antidopage : RIVIERE Michel
- Travail du Juge à l'arrivée : MENARD Joël
- Travail du Chronométrateur : LAMBERT Philippe
- Coordinateur : SABATHIER Jacques

**Jury d'examen :** - Président : ROY Patrice  
- Vice Président : SABATHIER Jacques

## Compte Rendu de la de la Commission du Corps Arbitral Samedi 1<sup>er</sup> octobre 2011 – Siège Fédéral

- Membres : RIVIERE Michel, SIMON Didier, KOSZYCZARZ Alain,  
LAMBERT Philippe et MENARD Joël.

Jacques SABATHIER communique le programme de la formation et les modalités de l'examen. Patrice ROY attire l'attention des responsables sur les contingences logistiques à respecter (salles, hébergement, restauration).

### **4- Journées Inter Régions pour les éducateurs et d'Arbitres des Ecoles de Vélo**

Pour la présentation et la diffusion du nouveau Guide Ecole de Vélo (Activités et Arbitrage), il semble nécessaire d'organiser des journées inter-régions avec la participation des éducateurs et des arbitres d'école de vélo. Michaël Rouzière et Jean-Pierre Audard pourraient présenter le Guide d'Arbitrage des Ecoles de vélo.

Jacques Sabathier s'est entretenu avec Henri Laffargue, Président de la Commission jeunesse, qui doit en parler lors de la prochaine réunion de sa commission, afin d'essayer d'avoir une action conjointe pour la mise en place de ces journées.

La CNCA se montre favorable à cette action et envisage le planning suivant :

- samedi 14 janvier : secteurs Nord-Ouest et Sud-Est ;
- samedi 21 janvier : secteur Sud-Ouest ;
- samedi 28 janvier : inter-région Nord-Est.

**NOTA** : Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la disponibilité des intervenants (M. Rouzière et J.P. Audard).

### **5- Journées inter-régions sur le perfectionnement des Arbitres (Féd, Nat Rég)**

A l'initiative des responsables interrégionaux, il serait nécessaire de mettre en œuvre des journées inter-régions pour le perfectionnement des arbitres fédéraux, nationaux et régionaux. Les thèmes suivants pourraient être abordés :

- Auto-évaluation par QCM, portant sur l'application de la réglementation du déroulement d'une épreuve.
- Auto-correction collective du QCM permettant la mise à niveau de la réglementation.
- Formalités d'avant course - processus à respecter
- le Contrôle et la Direction sportive des épreuves sur route.
- Formalités d'après course.

La CNCA approuve ce principe. Jacques Sabathier va préparer les supports pour ces journées de formation continue.

### **6-Coordination avec la FFH pour l'arbitrage du para cyclisme pour 2012.**

#### **6-1 Formations.**

Catherine Gastou fait un point sur les différentes formations et examens organisés cette année.

#### **Commissaires paracyclisme :**

**L'U.C.I** : a organisé une formation et un examen afin que de nouveaux commissaires internationaux obtiennent la qualification « paracyclisme ». Hervé Brocque et Max Michaud ont suivi ce cours. En attente des résultats de cet examen théorique. Les candidats reçus devront participer à une compétition internationale en tant qu'adjoints pour obtenir leur qualification.

**FFC** : la CNCA conjointement avec la FFH a organisé une formation le 1<sup>er</sup> avril dernier. 31 candidats reçus pour former un pool au niveau national. Pour plus de renseignements, voir PV de la réunion de la CNCA du 2 avril.

#### **Classificateurs :**

La classification des athlètes est un enjeu majeur de la discipline. La FFC et la FFH organisent les 21, 22 et 23 octobre, une formation ouverte à des médecins, kinés ou techniciens ; elle est prévue à Bordeaux (limitée à 8 participants).

### 6-2 Désignations.

Catherine Gastou fait le point sur les diverses réunions faites avec la FFH pour définir les attributions respectives, dans la désignation des Arbitres pour les épreuves Internationales et

Nationales avec des points UCI. Rien n'est prévu à ce sujet dans la convention régissant les relations entre les deux fédérations. Néanmoins, une certaine pratique s'est mise en place.

Pour clarifier le processus de décisions, la CNCA propose d'adopter un avenant à la convention précisant le nombre et la qualification des arbitres désignés sur les épreuves de paracyclisme et la tarification applicable selon le niveau des courses.

Propositions à soumettre à la prochaine réunion de la commission mixte FFC / FFH, du 20.10.2011.

	Président du Jury	CNCA	CRCA
Epreuves internationales – Classe P1	1 UCI	1 UCI (paracyclisme) + 1FFC (paracyclisme) hors comité régional	Au moins 2
Championnats de France FFH		1 UCI (paracyclisme) +1 FFC (paracyclisme)	Au moins 3
Championnats de France mixtes		Jury + 2 désignés par FFH	
Epreuves open FFC / FFH		1 FFC (paracyclisme)	Complément désigné par CRCA + FFH.

Remarque : prévoir dans les officiels désignés, de nommer au moins 1 chronométrateur.

### Tarification :

La CNCA propose d'appliquer la tarification appliquée par la FFC pour chaque niveau de pratique et correspondant à la qualification des arbitres.

### 6-3 Réglementation.

Le docteur LECOQ, membre du conseil d'administration de la FFC qui va s'impliquer dans le paracyclisme, avait posé la question au Dr Alain Calvez qui avait travaillé sur ce dossier pour savoir si un sportif handicapé pouvait se licencier à la FFC.

Aucun texte réglementaire ne figure dans le règlement FFC actuel. Le Dr Alain Calvez, après recherche, a pu trouver un texte de l'ancien règlement FFC qui permet à un sportif handicapé de pouvoir prendre une licence Fédérale sous conditions d'acceptation d'une commission médicale. Ce texte qui n'a jamais été abrogé devra être inséré dans la partie générale du titre I concernant les licences.

**Nota :** ces informations sont mentionnés dans l'annexe 2 du règlement médical de la FFC.

### 7-Activités VTT et BMX

#### 7-1- VTT (Frank Filbien)

#### - Jeunes arbitres :

. pour le TNJV, 24 jeunes se sont impliqués dans l'arbitrage. La CNCA leur enverra un diplôme (attention : certains jeunes avaient déjà reçu une attestation, l'an dernier dont nécessité de rapprocher les deux listes).

L'objectif serait qu'ils s'impliquent dans le cadre du dispositif "jeunes arbitres" en signant une convention avec un arbitre expérimenté (= tuteur). Seulement ces derniers pourront recevoir un kit. F. Filbien enverra les informations aux responsables régionaux VTT ainsi qu'aux commissaires nationaux VTT répartis sur le territoire pour expliquer la démarche suivie par la CNCA.

Nota : en BMX, Bernard Boutin précise que 10 jeunes ont travaillé sur le Trophée de France.

. **Finale de la Coupe de France VTT, à Super Besse.** Franck Filbien fait état des dégradations occasionnées par un compétiteur FFC, dans un appartement loué pour cette occasion. Les forces de l'ordre sont intervenues pour retirer ce coureur de la compétition. Le collège des arbitres a été sollicité.

Au niveau fédéral, ce cas sera soumis aux instances disciplinaires.

. **Formation d'arbitre régional VTT**, le week-end du 11 novembre.

### 7-2- BMX (Bernard Boutin)

En raisons des différentes évolutions impulsées par la commission et après débriefing des courses 2011, une formation continue est prévue. L'activité de la commission BMX sera soutenue.

Par ailleurs, cette dernière réfléchit au contenu des connaissances requises pour répondre en 2013 à l'exigence réglementaire « Un arbitre, un club ».

## 8-Ajustement des actions du Plan quadriennal 2009/2013

### 8-1 Plan quadriennal

Après consultation des différents responsables, le plan quadriennal fait l'objet d'ajustements.

2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation paracyclisme (sur la base du volontariat). 1<sup>er</sup> avril 2011.</li> <li>- Formation et Examen Fédéral route, piste et cyclo cross (23 au 29 octobre).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Session de formation d'Arbitre Fédéral VTT et toutes disciplines (23 au 26 octobre). ANNULEE Reportée à une date ultérieure après concertation de la commission VTT.</li> <li>- Réunion inter-région (Centre et Aquitaine) avec informations générales sur le VTT et proposition d'organisation d'une session de formation d'Arbitre Régional VTT (week-end 11 novembre).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation de Formateurs pour les intervenants inter Régions toutes disciplines.</li> <li>- Formation et Examen Fédéral toutes disciplines (fin octobre).</li> <li>- Formation Continue des Arbitres nationaux et régionaux, dans les différents Postes.</li> <li>- Formation d'arbitres régionaux BMX + secrétariat + formation grand public, en Corse.</li> </ul>
2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journées inter-région pour les arbitres écoles de vélo avec diffusion du guide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Session de formation d'Arbitre Fédéral VTT et toutes disciplines (après concertation de la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation d'arbitres (2 regroupements Nord et Sud).</li> </ul>

	<p>(nouvelle action). Janvier 2012.</p> <p>- Perfectionnement arbitres piste.</p> <p>A programmer en fonction de la réalisation du programme des années précédentes</p>	<p>commission VTT).</p> <p>- Formation de Commissaire National VTT Trial en fin d'année (selon les besoins et les résultats des sessions de formation de 2009 et 2010).</p>	<p>- Formation Continue inter-régions des arbitres nationaux et régionaux, dans les différents postes.</p> <p>- Regroupement des formateurs.</p> <p>- 4 formations / examens d'arbitres régionaux (1 par inter-région).</p>
--	---	---	---

## 8-2 Activités des Inter-régions

**Sud Est** : Lucien Bousquet a fait parvenir à Jacques Sabathier un prévisionnel de formation et d'examen d'Arbitre Nat route et piste, avec 8 candidats de Provence et 2 de Côte d'Azur + candidats de Rhône Alpes. La formation aura lieu le dimanche 27 novembre à Bourgoin Jallieu et l'examen le samedi 10 décembre à Montélimar.

**Bretagne** : formation arbitre national sur 3 samedis (octobre et novembre 2011) avec 25 candidats pour la route, piste et cyclo-cross.

**Inter-région Sud-Ouest** : projet d'une formation de chronométreur régional. Contacter les intervenants Yves Nouhaud et Bernard Vialan pour mise en place de cette session.

**Poitou Charente** : examen arbitre national prévu. 4 jours : 3 pour la formation et 1 pour l'examen.

**Aquitaine** : journées de perfectionnement pour les arbitres à programmer pour répondre à la demande du Président régional d'impératif de formation continue.

**Guadeloupe** : intérêt pour une formation de commissaires nationaux début 2012.

## 9- Examen des propositions (dont le projet « un club, un arbitre ») faites par la CNCA du 2 avril 2011 et retenues par le B.E. de la FFC.

Les propositions de la CNCA ont été soumises au bureau exécutif de la FFC du 19 mai 2011. Voici les décisions validées par le bureau exécutif :

. **Obligation d'avoir au moins un arbitre lors de l'affiliation d'un club** : proposition retenue pour mise en œuvre en 2013 avec une notion de progressivité.

- pas d'obligation pour les clubs à statut particulier (ex. associations de signaleurs à moto...);
- pour les clubs organisant plus de 3 épreuves, 1 arbitre au moins ;
- pour les clubs organisant moins de 3 courses, jusqu'au 31 décembre 2014, possibilité d'avoir un dirigeant avec une simple attestation de formation. Régularisation à partir de 2015.

. **Licence - Arbitre club** : possibilité pour les clubs de faire officier sur leurs courses régionales des dirigeants ayant reçu une petite formation appropriée. Possibilité offerte en 2012 et 2013 avec généralisation en 2014.

. **Elargissement de la palette des licences et ajustement de la tarification** :

Afin de mieux identifier les licences des arbitres, la proposition de créer des licences « arbitre école de vélo » et « jeune arbitre » (14 et 18 ans) a été adoptée.

### 10-Réglementer le niveau de responsabilité des Arbitres sur la sécurité et l'assistance médicale des compétitions (Voir mise en commun avec Commission sécurité).

Jacques Sabathier fait part d'une entrevue avec le docteur Alain Calvez, Président de la Commission Sécurité FFC pour essayer d'élaborer un texte réglementaire définissant de façon précise les attributions et la responsabilité des décisions à prendre par les arbitres en concertation avec l'organisateur.

Le Dr Alain Calvez a indiqué qu'une nouvelle circulaire aurait dû être publiée par le Ministère de l'intérieur définissant de nouvelles modalités réglementaires concernant l'organisation de manifestations sportives sur la voie publique, avec notamment l'obligation de prévoir un responsable Sécurité déclaré à la préfecture pour chaque club organisateur. Ce texte n'est pas encore publié suite au changement du Ministre de l'intérieur.

Il est donc convenu que dès que la nouvelle circulaire serait publiée, d'organiser une concertation avec la commission sécurité, pour proposer un texte définissant le partage de responsabilité, indiqué ci-dessus.

A toutes fins utiles, Jacques Sabathier a remis au Dr Alain Calvez le document qu'il a présenté pour la réunion de la commission du 1er octobre sur la responsabilité des Arbitres pour la sécurité et l'assistance médicale au niveau du contrôle sportif sur les épreuves.

### 11-Règlement Fédéral 2011.

La mise à jour du règlement FFC 2012 s'effectuera sur les mêmes bases que pour celui de 2011

- Organisation générale : Alain Koszyczarz
- Route : Jacques Sabathier – relecture : Jacky Tarenne.
- Piste : Jacques Sabathier – relecture : Jacky Tarenne
- VTT : Frank Filbien et Joël Bourret
- Cyclo-cross et Pénalités : Didier Simon
- BMX : Bernard Boutin
- VTT Trial : Joël Bourret
- Cyclisme en salle et artistique : Paul Cabourg
- Ecole de vélo : Henri Lafargue
- Equipement : Christian Charpigny
- Règlement intérieur et statuts de la FFC : Patrice Roy + Christophe Lavergne
- Règlement disciplinaire : Christophe Lavergne
- Règlements médicaux : Dr Armand Mégret + A. Sophie Calvez
- Règlement relatif à la lutte antidopage : Christophe Lavergne + Elgan Delteral
- Polo vélo : Christian Doucet + Joël Ménard
- Cyclisme pour tous : Roger Bordeau
- Paracyclisme : Catherine Gastou
- Vélos couchés : Roger Bordeau et Malric Leborgne.

Les rédacteurs pourront se procurer la version actuelle auprès de Valérie Fioux, webmaster de la FFC. Les versions finalisées doivent être **retournées le 10 décembre pour relecture**. La version 2012 du règlement sera uniquement accessible sur le site Internet de la FFC comme en 2011. Les arbitres devront imprimer les règlements nécessaires à leur activité. Pour ceux qui n'ont pas la possibilité de pouvoir imprimer leur règlement, ils pourront demander aux responsables du corps arbitral régional ou départemental d'en réaliser une copie.



## 12-Divers

- Lettre circulaire de Jean-Pierre Gibourdel du 11 avril 2011 : informant que les fiches techniques sont téléchargeables sur le site fédéral, dans la rubrique « arbitres ». Formulaires à établir en 3 exemplaires dont 1 pour l'organisateur. Ce document devra être complété.

- Intervention du R.O.C : problème relatif à l'indemnité repas facturée par certains arbitres internationaux dans les épreuves du calendrier UCI et portant sur les déjeuners pris en amont des épreuves ou lors d'étapes, sur des repas non prévus dans le cadre des journées de repos, sur des notes de restauration entre la fin de l'épreuve et le retour à domicile.

**Nota** : L'indemnité journalière perçue par les CI comprend la prise en charge des repas – donc pas de refacturation à l'organisateur.

- AFCAM : Francine Quicray-Renard informe la CNCA de l'activité de l'AFCAM. Pour 2012, les dispositions de la loi Humbert ne seront pas touchées, grâce à l'intervention du président de l'AFCAM, P. VAJDA.

Par ailleurs, l'AFCAM prévoit la mise en place prochainement d'une formation avec tous les modules (gestion du stress et des conflits, savoir faire / savoir être...). 3 à 4 formations par année sous l'égide de l'AFCAM avec la collaboration de consultants.

Enfin, comme chaque année, les fédérations vont être sollicitées pour désigner les lauréats « jeune » et « élite » pour les trophées de l'AFCAM La CNCA souhaite que les récipiendaires soient prévenus suffisamment tôt pour participer à la cérémonie de remise des récompenses.

- Question sur la Liste de Haut Niveau : les arbitres y figurant sont ceux désignés sur les Grands tours, épreuves World Tour, championnats du monde, Jeux olympiques (avec un certain nombre de jours d'intervention).

- Assemblée générale de l'AFAC : les 22 et 23 octobre au Futuroscope.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée.

Rosny-sous-Bois, le 21 octobre 2011.

Le président de la C.N.C.A.

La secrétaire de la C.N.C.A.

Jacques Sabathier

Catherine Gastou